

Charentes : un dispositif de santé itinérant et de lien social

ASH - Inspirations d'ici... Publié le : 14.05.2021 Dernière Mise à jour : 18.05.2021

En lien avec les élus du territoire, une association propose, depuis plus de deux ans, un accompagnement personnalisé de santé et des activités itinérantes pour lutter contre la perte d'autonomie des seniors isolés. Avec un franc succès.

Sept bourgs, 75 km et 30 habitants/km² en moyenne. C'est sur ce territoire charentais isolé, entre Cognac et Angoulême, que le projet Diapar (dispositif itinérant d'accompagnement pour la promotion de la santé et de l'autonomie en milieu rural) a vu le jour en 2019. Il est le fruit d'une collaboration entre l'association gestionnaire d'une maison de retraite (Aidas) et les élus du secteur. Dans le cadre d'un appel à projets de l'agence régionale de santé (ARS) de Nouvelle-Aquitaine, ils ont mis sur pied un système itinérant à destination des seniors en leur proposant un suivi personnalisé de santé et un panel d'activités. Victime de son succès, le dispositif arrive à saturation avec 100 usagers. « Nous répondons à un manque criant de lien social lié à la désertification des bourgs », rapporte Céline Besnard, copilote de cette expérimentation. « Il était important pour moi de m'investir et de remettre du sens dans mon quotidien », confirme Pascale Brunet, proche de la retraite et ravie de participer à la dynamisation de ce « tissu délaissé ».

Au lancement du programme, un questionnaire avait été envoyé à toutes les personnes de plus de 62 ans. Un élu et l'infirmière en charge du programme, Thérèse Petigars, ont ensuite rendu visite à celles montrant des fragilités pour leur présenter le projet. « La présence d'élus joue un rôle important, estime Céline Besnard. Sur ces petits territoires, ils entretiennent un lien de confiance avec les habitants. »

Autre élément essentiel : le volet sanitaire. « Les gens adhèrent plus facilement à un dispositif de santé », observe Thérèse Petigars. « C'est rassurant d'avoir affaire à une infirmière qui comprend nos problèmes et s'adapte à notre situation », pointe Pascale Brunet, qui souffre d'une maladie inflammatoire et se trouve en situation d'invalidité. Diabète, obésité, hypertension... les pathologies chroniques sont fréquentes. « Et de nombreuses personnes sont suivies pour dépression », complète l'infirmière. Les professionnels relèvent par ailleurs un nombre significatif de veufs et de veuves, et de proches aidants exprimant le besoin de se dégager du temps et de conserver un rôle social.

S'adapter aux capacités de chacun

Les activités déployées ont été pensées en concertation avec les habitants. Au départ, une demande simple : de quoi avez-vous envie et besoin ? Randonnées, séances de gymnastique, ateliers mémoire, conseils nutritionnels et cours d'informatique ont ainsi été mis en place pour répondre aux attentes exprimées. Au total, en 2020, 182 ateliers ont été organisés. « Il est important que chacun fasse selon ses capacités, c'est comme ça que nous obtenons une progression et que les personnes reviennent. Il y a par exemple trois niveaux de gymnastique », précise l'infirmière.

Ces moments collectifs ont également permis de resserrer des liens, témoigne Pascale Brunet. « Une solidarité se développe : si certains ne peuvent pas se rendre à une activité, nous nous organisons pour aller les chercher. Si d'autres sont malades, nous les appelons pour prendre des nouvelles. » Thérèse Petigars se félicite même de voir des usagers poursuivre les échanges durant les week-ends. Comme il s'agit d'un projet expérimental, le Diapar doit normalement se terminer fin 2021. « Nous sommes en attente d'une réponse de l'ARS pour une reconduction », rapporte Céline Besnard. En attendant, une collaboration avec l'université de Bordeaux pourrait permettre de modéliser le dispositif pour le transposer à d'autres territoires. Marie Nahmias